



## **RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **Mairie**, le **19 janvier 2026**, à **18H30**.

Affiché le 14/01/2026

### **ORDRE DU JOUR**

Session ordinaire

01 - Vente des parcelles du secteur de Lavergne.

02 - Mise en œuvre de la participation employeur en matière de protection sociale complémentaire – RISQUE SANTE (mutuelle).

03 - Redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunication.

04 - Questions diverses

Le Maire, M. Patrick LERESTEUX